

Lettre d'informations

Décembre 2020.

Malgré les contraintes du confinement, nous souhaitons partager avec vous les informations les plus récentes dont nous disposons sur l'évolution de la situation en centre ville et les actions en cours de l'Association Vaucresson Centre Ville avec les différentes instances de la municipalité.

I – Situation du Marché, Commerces: Malgré les contraintes du confinement, le marché en centre ville semble donner satisfaction aux commerçants et aux habitants et sa fréquentation est régulière dans une ambiance conviviale et sympathique.

Les commerçants ont fait les efforts nécessaires pour préserver la sécurité et respecter les mesures barrières. La plupart propose des livraisons à domicile si nécessaire. Les conditions de stationnement sont à l'heure actuelle plutôt satisfaisante.

Le contrat de régisseur du marché a été renégocié. à l'heure actuelle les conditions de nettoyage (respect des horaires, propreté des abords...) semblent s'améliorer.

Les commerces en boutique fonctionnent de manière satisfaisante.

II - Urbanisme: La ville va lancer début 2021 une étude urbaine de part et d'autre d Boulevard de la République de la gare à l'école des peupliers. La municipalité a refusé de délivrer le permis de construire sur le terrain de la SNCF servant actuellement de parking. Le projet est abandonné et sera revu dans le cadre de l'étude urbaine.

le projet dit VO2 Yves du Manoir en débat depuis 2016 s'est concrétisé par la délivrance d'un permis de construire le 7/09 2020. Il a fait l'objet de 5 recours gracieux. La municipalité a rejeté ces recours gracieux qui peuvent être transformé en recours contentieux.

le rapporteur public concernant le recours contre la délibération ayant désigné Marignan pour le projet centre ville a conclu à l'irrecevabilité du recours. L'ordonnance du Tribunal devrait confirmer début janvier 2021 cette position. Le requérant peut encore faire appel. Par ailleurs les deux maisons existantes Rue de la Folie seront démolies dès février 2021.

Le permis de construire concernant la Médiathèque a été délivré le 23/10/2020. Le département a doublé sa subvention (1 300 000 €). La Direction Régionale des Affaires Culturelles tient ses engagements. Le démarrage du chantier suite à l'appel d'offre pourrait débuter avant l'été 2021.

Par ailleurs la municipalité a l'intention de mettre en oeuvre une DUP (Déclaration d'utilté publique) sur l'ilot central du bloc autour du garage Renault

III – Fibre Optique: Le déploiement de la fibre optique dans l'espace public financé par l'état avance lentement à Vaucresson. 55% de la voierie serait équipée c'est à dire que dans ce

cas une fibre optique est installée près de votre immeuble ou pavillon. Les équipements d'infrastructure (Armoires de rue et Boitier PB près de votre logement sont en place). Le raccordement à votre immeuble ou pavillon doit être effectué par la Covage. (Covage va fusionner avec SFR FttH, une filiale du groupe ALTICE, ce qui ralentit une fois de plus le projet). Cela consiste à établir la liaison fibre optique jusqu'à l'intérieur de chaque pavillon et dans chaque cage d'escalier, à chaque étage dans un immeuble. Ce sont les opérateurs (ORANGE / SFR / BOUYGUES ..etc.) qui établisse ensuite la connexion pour chaque client. (votre box Internet par exemple).

La fibre optique permet une bande passante beaucoup plus importante pour un prix équivalent à l'existant (ADSL à 500 kbps pour le téléphone fixe). Sans fibre optique les applications professionnelles sont d'accès limité. La fibre optique ne sera pas en concurrence avec la 5G et valorise l'immobilier......

En résidence le conseil syndical et le syndic peuvent effectuer la demande via Covage. En pavillon la démarche est individuelle. Il est recommandé de contacter les services techniques de la Mairie.

IV - Sécurité:

L'association Centre Ville a mis en place depuis 5 ans un réseau de 8 référents Voisins Vigilants qui en concertation avec la municipalité est en contact direct avec le Commissariat de Saint Cloud pour toute intervention urgente et vigilance. Ce travail de vigilance, dont toutes les parties prenantes se félicitent désormais, est également centré sur les incivilités et visent à alléger le travail de la Police de proximité dont les moyens sont limités.

Suite au premier dé-confinement une vague sans précédent d'incivilités avec tapage nocturne a déferlé en centre ville durant mai / juin / juillet. Une concertation est en cours avec la municipalité et le commissariat de Saint Cloud pour retrouver de la tranquillité en centre ville. il est en effet fort probable que les mêmes événements se reproduisent au printemps et à l'été prochain. En particulier nous avons demandé que la municipalité réactualise les tâches des agents ASVP et du médiateur jeunes. Nous travaillons par ailleurs pour que les interventions de nuit de la Police soient réellement efficaces. (rondes à des horaires variables, verbalisation pour non respect du port de masque...etc)

V -Vie de l'Association Centre Ville Vaucresson: Assemblée Générale

Du fait du confinement, la vie de l'association a été et sera encore largement mise en sommeil pour un temps non encore déterminé.

Il est néanmoins souhaitable d'organiser des échanges interactifs réguliers avec toutes les personnes souhaitant collaborer avec l'Association Centre Ville Vaucresson. Nous envisageons donc sérieusement l'opportunité d'organiser une assemblée générale en mars 2021 sous forme d'une réunion virtuelle. les comtes rendus et lettres d'informations continuerons à être distribué en format papier pour les personnes réticentes à utiliser les outils Internet.

De plus amples détails devraient pouvoir vous être communiqué dès le mois de janvier 2021.

Visitez le site internet de l'association: www.vaucrecentre.fr

Joyeuses Fêtes